



VILLE DE
PONT-A-MARCO

Place du Bicentenaire – BP 5 – 59710
Tél. 03.20.84.80.80 – Fax : 03.20.84.84.10
contact@ville-pontamarcq.fr

ARRETE MUNICIPAL 2022/76 T. DU 28 JUILLET 2022

**INTERDICTION TEMPORAIRE DE STATIONNEMENT
ET RESTRICTION DE CIRCULATION À L'OCCASION
DE LA FÊTE DE LA LIBÉRATION**

Le Dimanche 28 août 2022

Nous, Maire de la Commune de Pont-à-Marcq,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Pénal,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu le programme organisé et le parcours emprunté à l'occasion du 78^{ème} anniversaire de la Libération de Pont-à-Marcq,

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de faciliter le bon déroulement de la cérémonie commémorative et de permettre l'accès et le recueillement du cortège devant les stèles et autres plaques présentes sur la commune,

ARRETONS

Article 1 – Le dimanche 28 août 2022, de 11H00 à 12H30, la circulation des véhicules sera alternée rue Nationale, à partir de la Place du Bicentenaire jusqu'au carrefour avec la rue Germain Delhaye.

Article 2 – Pendant toute la durée des cérémonies, la circulation sera alternée sur une seule voie de circulation. Le cortège partira de la Place du Bicentenaire après s'être recueilli sur la plaque Albert Green, puis en direction du Square de la King's Company rue Germain Delhaye.

Article 3 – Cette interdiction de stationnement et cette restriction de circulation seront matérialisées par la pose de panneaux réglementaires installés par les services techniques municipaux.

Article 4 – Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

Article 5 – Monsieur le Directeur Général des Services,
Madame la Commandante de la Brigade de Gendarmerie de Pont-à-Marcq,
Monsieur le Commandant du SDIS 59 Groupement 3 à Sequedin,
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



**Le Maire,
Sylvain CLEMENT**